

Alors que le Conseil de sécurité condamne les
massacres de civils
M. Boutros-Ghali propose à l'ONU une action
militaire au Rwanda

Afsané Bassir Pour

Le Monde, 2 mai 1994, page 1,5

Le secrétaire général des Nations unies a proposé, vendredi 29 avril, au Conseil de sécurité l'utilisation de la force pour faire cesser les massacres qui ravagent le Rwanda. Le 21 avril, l'ONU avait au contraire décidé de réduire au strict minimum sa présence dans le pays. Selon M. Boutros-Ghali, plus de deux cent mille personnes ont été sauvagement assassinées au cours des trois dernières semaines. Le Conseil de sécurité a condamné samedi matin les massacres de civils, demandant au gouvernement de prendre des mesures effectives pour y mettre fin, mais il ne s'est pas prononcé sur un éventuel renforcement de la mission des Nations unies.

Alors que l'ONU a évacué, la semaine dernière, l'essentiel de ses troupes stationnées à Kigali, le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, estime que, pour mettre fin aux massacres au Rwanda, la communauté internationale doit recourir à la force militaire dans ce pays.

Dans une lettre, adressée dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 avril, M. Boutros-Ghali a informé le

Conseil de sécurité qu'au cours des trois dernières semaines plus de deux cent mille personnes ont été massacrées au Rwanda. Il a souhaité une « *action énergique* » pour mettre fin aux tueries. Le message de M. Boutros-Ghali a été accueilli dans un « *silence assourdissant* » par les membres du Conseil. « *A l'évidence, ce qui se passe au Rwanda est abominable, a reconnu un diplomate membre du Conseil. M. Boutros-Ghali a décidé de mettre la communauté internationale face à ses responsabilités. Mais toutes les réflexions à ce sujet sont purement académiques, car aucun pays n'est prêt à envoyer des milliers de soldats au Rwanda. Car il s'agit bien de milliers de soldats...* »

En proposant le recours à la force, le secrétaire général sait qu'une pareille option nécessiterait des ressources humaines considérables. Selon lui, les parties en conflit ont ouvertement exprimé leur « *manque de confiance dans l'impartialité de la MINUAR [Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda] et refusent donc de coopérer avec son représentant sur place* ».

Se référant à la résolution du 21 avril concernant le Rwanda, qui changeait le mandat de la MINUAR en réduisant la force de l'ONU dans ce pays à un strict minimum (270 hommes), M. Boutros-Ghali écrit que le nouveau mandat des « *casques bleus* » ne permet « *en aucun cas* » l'arrêt des massacres. Il demande donc au Conseil de réexaminer ses décisions et de prendre de nouvelles mesures, « *y compris le recours à la force militaire* ».

M. Boutros-Ghali termine sa lettre en soulignant que la « *catastrophe humaine* » qui a lieu au Rwanda et ses conséquences pour les pays de la région « *ne laissent d'autre alternative au Conseil de sécurité* » que le recours à la force. Il évoque toutefois la possibilité d'un recours par le Conseil aux forces régionales placées sous le contrôle de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Par ailleurs, dans un rapport publié vendredi soir, le Haut-Commissaire pour les réfugiés estime qu'au cours des précédentes vingt-quatre heures, plus de deux cent cinquante mille civils rwandais se sont réfugiés en Tanzanie. Selon le HCR, cet exode est « *le plus grand et le plus rapide jamais observé de par le monde* ». Dans un communiqué de presse, Kenneth Roth, le président d'une organisation de défense des droits de l'homme à New-York, le Human Rights Watch, a indiqué que la radio du gouvernement rwandais, la radio des Milles-Collines, a fixé le 5 mai comme date butoir pour achever le « *nettoyage* » de la minorité tutsie dans le pays. Les funérailles du président Juvénal Habyarimana, disparu le 6 avril dans l'explosion de son avion, sont prévues pour cette date.

Avant de recevoir la lettre de M. Boutros-Ghali, les membres du Conseil étaient déjà réunis à huis clos pour adopter une déclaration présidentielle sur la détérioration de la situation au Rwanda. Dans cette déclaration, adoptée samedi, le Conseil condamne les massacres des civils. Il accuse les forces gouvernementales d'être à l'origine de ces massacres et leur demande de prendre « *des mesures effectives pour empêcher de nouvelles attaques contre les civils dans les zones qu'ils contrôlent* ». Alors que le Rwanda était à feu et à sang, les diplomates se sont querellés sur l'utilisation, dans le texte, du mot « *génocide* » pour décrire le carnage. Ce terme n'a finalement pas été retenu. Le représentant du gouvernement intérimaire du Rwanda occupe actuellement un siège au Conseil de sécurité.

La présidence du Conseil sera assumée, dimanche 1^{er} mai, par le représentant du Nigéria, Ibrahim Gambari. Selon M. Gambari, une des solutions envisagées au Conseil pourrait être l'envoi de soldats des pays membres de l'ONU, mais, a-t-il dit « *il faut que le coût d'une telle opération soit entièrement pris en charge par les Nations unies* ». Dans son projet de déclaration, le Conseil avait envisagé de menacer les parties en guerre d'un embargo sur les armes. « *Je ne vois franchement pas l'utilité d'une telle menace*, s'est exclamé un représentant de l'UNICEF, *ils sont en ce moment même en train de se massacrer à coups de machettes, de couteaux ou de pierres.* » Selon lui, « *des milliers de corps en putréfaction et l'eau contaminée augmentent considérablement le risque d'une épidémie de choléra* ».